Commission Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la Rue

Activités 2019-2021

FéRue, Fédération des Arts de la Rue en Île de France coordination@ferue.org 06.30.23.98.81

AuRA, Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes coordination@fede-rue-aura.fr 06.50.24.13.28

Grand'Rue, Fédération des Arts de la Rue en Nouvelle-Aquitaine fedegrandrue@gmail.com

Ministère de la Ruépublique, Fédération des Arts de la Rue en Normandie ministeredelaruepublique@gmail.com







SOMMAIRE

- 1 PRESENTATION DE LA COMMISSION . p.1
- 1.1 Genèse
- 1.2 Objectifs et axes de travail
- 1.3 Organisation et membres
- 1.4 Partenaires
- 1.5 Fond mutualisé

2 - ACTIONS MENÉES ET À VENIR. p.4

- 2.1 Rencontres
- 2.2 Enquêtes
- 2.3 Rencontres avec Agnès Saal, Haut-commissaire à l'égalité et à la diversité
- 2.4 Ressources vivantes du Matrimoine Artistique des Arts de la Rue
- 2.5 Formation Brisons le Plafond de verre
- 2.6 Formation Accueil des victimes de violences
- 2.7 Formation au comptage
- 2.8 Actions et rencontres 2021

3 - OUTILS MUTUALISÉS . p.9

- 3.1 Nextcloud et plateforme publique
- 3.2 Groupe Facebook
- 3.3 Base de données du genre des compagnies
- 3.4 Liste de diffusion
- 3.5 Méthodologie d'enquête

4- BILAN GÉNÉRAL . p.10

5 - PARTENAIRES DES FÉDÉRATIONS . p.11

1 - PRÉSENTATION DE LA COMMISSION

1.1 Genèse

En 2019, les fédérations Grand'Rue et AURA ont mené leurs premières enquêtes de l'égalité Femmes-Hommes sur leur territoire.

De ces premiers échanges concernant notamment l'application d'une méthodologie commune, est née l'envie et la nécessité de mettre en place un chantier transversal dans nos fédérations régionales.

Une première rencontre thématique « Mettre en place une réelle parité dans les projets artistiques et culturels » a été tenue lors de l'Université Buissonnière de Limoges en février 2019. Une trentaine de personnes issues de différentes fédérations régionales ont participé à ce temps confirmant l'urgence de s'emparer de ce sujet. La commission inter-régionale est née lors de ce temps.

La Férue (Île de France) l'a rejointe à ce moment, le ministère de la Ruépublique (Normandie) participe quant à elle depuis 2020.

1.2 Objectifs et axes de travail

Désormais forte de 4 fédérations régionales, la commission s'est donnée pour objectif principal de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux postes à responsabilité, aux lieux de décision, aux moyens de production, aux réseaux de diffusion, à la visibilité médiatique. Elle entend déconstruire les représentations genrées, tant dans l'expression artistique que dans l'organisation du travail. Elle souhaite valoriser la création féminine dans son champ artistique, influer sur les politiques publiques, œuvrer à une juste répartition des subsides, améliorer la capacité d'agir sur les parcours professionnels à travers la baisse des inégalités et la mise en place de nouvelles pratiques.

La commission se donne 6 axes de travail :

- 1 faire un état des lieux qualitatif et chiffré : s'observer, se compter
- 2 influer et se faire entendre pour plus d'équité : pédagogie et lobbying auprès de l'État, des collectivités, des organisations sociales et structures organisant la profession.
- 3 sensibiliser et communiquer : publier chiffres et rapports, campagnes sur les réseaux sociaux, être présentes aux rencontres professionnelles, mutualiser nos approches entre réseaux.
- 4 mettre en place une veille sur les questions de harcèlement sexiste et sexuel dans nos métiers.
- 5 militer et agir auprès des professionnel·le·s comme des publics : actions sur les festivals Arts de la Rue et temps forts des fédérations.
- 6 se former : se donner des outils concrets et augmenter les compétences pour lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel et pour permettre aux femmes de briser le plafond de verre.

1.3 Organisation et membres

Nous sommes organisé·e·s en 2 entités : le comité de pilotage (COPIL) et la commission.

· COPIL

Sont membres du COPIL, les 4 fédérations fondatrices. Le COPIL propose les axes de travail, les actions, coordonne les propositions et vote l'utilisation du fond mutualisé.

Les fédérations sont représentées par des membres physiques qui rendent compte des avancées de la commission à leur CA respectif.

Les représentant·e·s des fédérations sont :

Grand'Rue: François Guillaumond, David Cappellazzo

Ministère de la Ruépublique : Laure Brouillard

Férue: Guillemette Ferrié-Rey, Camille Cheminet, Charlène Helleboid

AURA: Nathalie Veuillet, Enji Julien-Binard, Fanny Guihard

Chaque fédération dispose d'1 voix lors des votes et ce, quelque soit le nombre de personnes la représentant au sein du COPIL.

Commission

Depuis le début de la commission, nous proposons aux personnes intéressées de rejoindre la liste de diffusion et de se positionner sur un ou plusieurs axes de travail.

À ce jour, nous comptons environ 70 contacts rencontrés lors des différents ateliers organisés.

Nous leur communiquons:

- les dates et lieux des rencontres et actions
- les compte-rendus
- les enquêtes réalisées

Les membres de la commission ne sont pas tou·te·s adhérent·e·s à leur fédération néanmoins, nous avons constaté que ce chantier peut être un levier pour de nouvelles adhésions.

1.4 Partenaires

La commission a pour partenaire privilégié la **Fédération Nationale** des Arts de la rue qui soutient la démarche au moyen d'une participation au fond mutualisé afin de permettre aux fédérations régionales qui n'en auraient pas les moyens, de rejoindre la commission.

Notre travail est soutenu par **Agnès Saal**, **Haut**– **fonctionnaire à l'égalité**, **la diversité et la prévention des discriminations** auprès du secrétaire général du ministère de la culture. Si il s'agit pour le moment essentiellement d'un partenariat basé sur l'échange (voir p.6), elle pourrait soutenir financièrement le prochain travail d'enquête pour le secteur.

Les **CNAREP** sont aussi associés au niveau du comptage. Nous leur avons transmis un tableur de statistiques du genre des compagnies accueillies et soutenues afin de nous faciliter le comptage. De plus, certains CNAREP sont aussi associés à l'accueil de temps de rencontres.

Nous avons entamé les échanges pour travailler en synergie avec d'autres chargé·e·s de mission Égalité Femmes-Hommes de différentes structures (**UFISC**, **FEDELIMA**).

Enfin, nous échangeons avec les réseaux militants du **Mouvement HF** et des **Tenaces** qui nous font bénéficier de leur expérience et de leurs réseaux.

Partenaires sur projets spécifiques

Sur le dossier « Ressources Vivantes du matrimoine artistique des arts de la rue » (voir p.7), **Artcena** soutient notre initiative en mettant à disposition sa plateforme de ressources.

Le **Mouvement HF** serait potentiellement un financeur de ce même dossier.

1.5 Fond mutualisé

Afin de financer la commission et ses actions, il a été décidé la création d'un fond mutualisé.

Les fédérations Grand'Rue, AURA, FéRue et Nationale ont voté une participation financière à celui-ci.

Ce fond sera centralisé dans une fédération (Grand'Rue) et donne lieu à la rédaction d'une convention de mutualisation précisant la gouvernance de celui-ci.

Le budget est à lire en page 10.

2 - ACTIONS MENÉES ET À VENIR

2.1 Rencontres

<u>Février 2019 – Université Buissonnière de Limoges</u>

Atelier « Mettre en place une réelle parité dans les projets artistiques et culturels

- Constitution de la commission inter-régionale

Juin 2019 - Festival Vivacité - Sotteville-lès-Rouen

Atelier « Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la rue ? »

- Diffusion des enquêtes 2019 de Grand'Rue et AURA
- Constitution d'un groupe d'organisation
- Mise en place de la liste de diffusion
- Premiers échanges sur une action à mener à Aurillac
- Création d'un groupe Facebook pour diffuser l'information

Juillet 2019 - Chalon dans la rue - Chalon sur Saône

Atelier « Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la rue ? »

- Diffusion des enquêtes 2019 de Grand'Rue et AURA
- Conception de l'action à Aurillac
- Conception de bâches de sensibilisation à diffuser sur les festivals

<u>Août 2019 – Festival international des Arts de la rue – Aurillac</u>

Action lors de l'inauguration

Cette action a été proposée avec la complicité du festival et des 3 Points de suspension. Nous avons entamé une procession accompagnée en musique et masqué du visage du « bonhomme » du festival. Placé·e·s en ligne devant l'Hôtel de Ville, les participant·e·s ont retourné le masque faisant apparaître le symbole de la femme.

Ensuite, la banderole « Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la rue ? Sortons les chiffres ! » a été déployée sur la façade. Les tracts des enquêtes Grand'rue et AURA ont été distribués au public. Le traitement médiatique de cette action, nous a conduit·e·s à rédiger un droit de réponse au journal la Montagne.

LIRE LE COMMUNIQUÉ

· Exposition des bâches

Afin de sensibiliser le public et les professionnel·le·s, nous avons produit des bâches d'exposition reprenant des phrases « chocs » couramment entendues quand il s'agit de la création artistique des femmes. Elles ont été exposées à l'espace professionnel du festival d'Aurillac. Puis celles-ci ont été exposées aux festivals Arto de Ramonville, aux Expressifs de Poitiers et à Fête le Pont de La Rochelle.

VOIR LES BÂCHES • 24 août – Atelier Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue ? Nous sommes revenu·e·s lors de cette rencontre sur l'action de l'inauguration et sur son traitement médiatique. Un sous-groupe a rédigé un droit de réponse.

Nous avons affiné l'organisation de la commission en proposant 3 axes de travail :

- Actions
- Comptages
- Accompagnement juridique et harcèlement

Nous avons aussi discuté de l'opportunité d'organiser des temps lors de la prochaine inter-régionale.

Octobre 2019 - Inter-régionale des fédérations des Arts de la Rue - Paris

Nous avons organisés 3 ateliers :

 Comptage : réflexion autour de la méthodologie et indicateurs à compter.

VOIR LA BASE DE DONNÉES

Une base de données du genre des responsabilités artistiques a été créée pour aider à compter.

Celle-ci compte à ce jour 798 compagnies référencées.

• Communication interne et externe ou comment travailler ensemble et de façon plus efficace ?

De cet atelier sont ressorties les propositions suivantes :

- Journées de travail communes entre les coordinatrices dans l'idée de partager les chantiers, les méthodologies, etc. Cette proposition a été mise en application dès le mois de décembre.
 - Écrire des résumés des chantiers
 - Avoir des référent es dans les fédérations en binôme
 - Mettre en place des outils mutualisés

Actions

Proposition est faite de travailler une terminologie à intégrer au kit de campagne et de préparer une action pour les festivals de Sotteville, Chalon et Aurillac. La Férue a aussi proposé que la commission mette en place une action lors de Rue Libre.

Enfin, lors du temps de restitution commun des ateliers, de nouveaux axes de travail ont été proposés :

- Accompagnement juridique à réfléchir avec le SCC et le mouvement HF.
 - Lobbying auprès des institutions
 - Veille recherche et expertise

LIRE LE COURRIER

<u>Janvier 2020 – Courrier de sensibilisation envoyés aux programmateur·trice·s</u>

LIRE L'ENQUÊTE

2021 - Publication de l'Enquête de l'Égalité Femmes-Hommes

Etaient prévus en 2020 :

- Formation des membres du COPIL à l'accompagnement des victimes
- Rencontres avec les réseaux féministes
- Préparation des actions sur les festivals d'été
- Des actions et rencontres importantes devaient être proposées lors des festivals estivaux

Malgré la situation de crise, nous continuons à organiser des réunions ouvertes en visio aux participant·e·s de la commission. Une réunion a eu lieu le 3 décembre 2020. Elle a permis d'expliquer de nouveau le fonctionnement de cette commission, de faire connaître notre travail et de recenser des nouvelles personnes qui souhaitent aider au travail des chantiers en cours.

2.2 Enquêtes

LIRE LA MÉTHODOLOGIE

Les chiffres bien que fastidieux à obtenir sont un des premiers outils de sensibilisation.

Afin qu'ils soient exploitables et comparables, nous avons mis en place une méthodologie commune et partagée entre nos fédérations.

Ce travail méthodologique a permis la publication de l'enquête en mars en 2021 "Égalité Femmes – Hommes dans les Arts de la Rue ? Sortons les chiffres 2019 !" regroupant des données nationales et régionales.

Avant d'arriver à cette enquête commune, Grand'Rue et AURA ont produit individuellement leurs enquêtes.

2017 – Enquête AURA et HF

2019 – Enquête Grand'Rue

2019 – Enquête AURA

2021 – Enquête Grand'Rue, AURA, Férue et Ministère de la Ruépublique

2.3 Rencontres avec Agnès Saal, Haut-commissaire à l'égalité et à la diversité

Ces rencontres ont été initiées par Fanny Vrinat, avec sa triple casquette d'adhérente à la fédé AURA, à l'association HF et artiste de cirque.

Sont membres de ce groupe de travail : Fanny Vrinat; Nathalie Veuillet metteure en scène de la compagnie Là Hors de, membre des CA des fédérations AURA et nationale; Françoise Guillaumond, metteure en scène de la compagnie La baleine Cargo, membre de Grand'Rue; Yannis Jean, secrétaire général du SCC; Marion Guyez, maîtresse de conférences en cirque et recherche-création, co-directrice de la

LIRE LES

ENQUÊTES

compagnie d'Elles, co-fondatrice du collectif «Les Tenaces»; Sophie Lascombes, danseuse, artiste de cirque, cascadeuse, enseignante pédagogue en danse et acrobatie aérienne, membre du jury pour le Diplôme d'État de professeur e du crique, membre du CA du Collectif féministe contre le viol / Viol Femmes Informations.

Ces réunions ont pour but d'échanger sur les spécificités des femmes artistes de cirque et des arts de la rue.

Mai 2019 – Risques et pénibilité

Octobre 2019 – **Examen des régimes indemnitaires des professions** culturelles

Mars 2020 - Violences sexistes et sexuelles

LIRE LES COMPTE-RENDUS

Il est possible qu'Agnès Saal soutienne une demande d'aide financière pour mener une enquête plus poussée sur tout le territoire.

2.4 Ressources vivantes du matrimoine artistique des arts de la rue

Ce projet est déposé dans le cadre de l'appel à projet Recherche du Ministère de la Culture. Il est porté par la Fédé AURA.

Cette recherche participera à la construction d'un début de fond de ressources et de réflexions inédites pour le Matrimoine des Arts de la Rue et dans l'Espace Public.

Nous souhaitons amorcer ce travail par une dizaine de longues interviews vidéo de directrices artistiques de différents âges, à différentes étapes de leur carrière et usant de disciplines esthétiques différentes (cirque, théâtre, travail de territoire, transdisciplinarité etc.) à l'image des spectacles des Arts de la Rue. Le but est de démarrer une collection de portraits vidéo qui serviront de support de réflexions et de matière à analyses scientifiques. De ces contenus, deux chercheuses travailleront à les analyser selon leur objet de recherche. Ainsi, Sophie Denave, sociologue envisage de révéler les conditions sociales des possibilités des parcours professionnels des directrices artistiques dans le champ des arts de la rue. Pour sa part, Corinne Luxembourg, géographe analysera le rapport des femmes créatrices à l'espace public. Elle interrogera ce que le rapport genre/espace public fait au rapport espace public/performance artistique.

Ce projet pourra donner lieu à une demande de participation financière de la commission inter-régionale.

<u>Partenaires</u>: Artcena, Supertstrat, Mouvement HF, Compagnie Là Hors de, Centre Max Weber (Université Lyon 2) via Sophie Denave, chercheuse en sociologie, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette via Corinne Luxembourg, chercheuse en géographie, les Ateliers Frappaz.

2.5 Formation Brisons le Plafond de verre

Nous souhaitons créer une formation à destination tout particulièrement de professionnelles qui souhaitent gagner en confiance et en responsabilité.

Devant les chiffres récoltés de nos secteurs culturels Cirque et Arts de la Rue, nous souhaitons renforcer les outils mis à disposition des directrices artistiques afin de les soutenir dans leurs démarches pour la prise de poste de direction de structures culturelles ou de festival mais aussi pour mieux promouvoir leur travail artistique. Cette formation est prévue sur 2 semaines avec une première partie liée aux connaissances administratives nécessaires (RH/Sécurité des ERP/Réseaux institutionnels/ Compétence juridique et budgétaire) et une deuxième partie basée sur le développement personnel et le coaching.

Nous avons sollicité un expert en formation pour rédiger la maquette de la formation qui sera ensuite proposée à des organismes de formation – conditions obligatoires pour une prise en charge par les OPCO.

Le COPIL a voté la prise en charge du devis de l'expert à 2000 euros sur le fond mutualisé.

Partenaires : CNAREP L'usine de Tournefeuille; La Verrerie, PNAC d'Alès et la Grainerie, Pôle Européen des arts du cirque à Balma (31)

2.6 Formation Accueil des victimes de violences

Initialement prévue en mars 2020, cette formation devrait être reportée en 2021.

Elle sera assurée par Sophie Lascombes du Collectif féministe contre le viol et doit se faire en présenciel.

Ainsi, le fond mutualisé sera sollicitée pour la prise en charge des déplacements des volontaires à cette formation.

La formation en elle-même est prise en charge directement par le collectif contre le viol.

2.7 Formation au comptage

Afin d'intégrer de nouvelles fédérations dans la commission, nous souhaitons mettre en place des temps sur place pour la présenter et former à l'utilisation des outils de comptage.

Une nouvelle enquête sur les chiffres 2020 sera produite et nous souhaitons que davantage de fédérations y participent.

Pour cette enquête, nous pourrons faire appel à un une graphiste pour la mise en page sur le fond mutualisé (à voter).

2.8 Actions et rencontres 2021

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, nous organiserons des temps de rencontres et d'actions sur le dernier semestre 2021.

3 - OUTILS MUTUALISÉS

3.1 Nextcloud et plateforme publique

La Fédération Nationale a mis en place lors de la crise sanitaire une espace dématérialisé permettant l'accès aux documents rédigés, aux ressources, ...

Un dossier Égalité Femmes-Hommes y a été crée. Ainsi, les membres du COPIL peuvent y centraliser les documents partagés et de travail afin d'assurer la co-construction et la mémoire des actions réalisées.

ALLER À LA PLATEFORME D'autre part, une plateforme publique est désormais disponible. Les documents qui y sont enregistrés sont diffusables. Un agenda y est aussi accessible ainsi qu'un espace boîte à idées.

Les documents cités dans ce rapport d'activités peuvent y être retrouvés.

3.2 Groupe Facebook

Nous avons mis en place un groupe facebook nous permettant de communiquer plus facilement et de toucher des personnes en dehors des fédérations des Arts de la Rue. Le groupe «Égalité Femmes/Hommes dans les arts de la rue ?» est suivi par 200 personnes qui peuvent si elles le souhaitent rejoindre la commission à tout moment.

REJOINDRE LE GROUPE

3.4 Liste de diffusion

Pour centraliser les contacts, les informer, les orienter sur les chantiers . Elle compte aujourd'hui 70 contacts ayant exprimé le souhait d'être informés.

VOIR MÉTHODOLOGIE ET TABLEURS

3.5 Méthodologie d'enquête

Pour bien commencer à compter.

Modèle de tableur compagnies

Pour compter les compagnies, les soutiens des DRAC et des conseils régionaux.

· Modèle de tableur festivals

Pour compter les programmations.

· Modèle de tableur CNAREP

À remplir par les CNAREP.

VOIR LA BASE DE DONNÉES

3.3 Base de données du genre des compagnies des Arts de la rue

Pour compter en un clin d'oeil.

La Commission inter-régionale Égalité Femmes-Hommes des Arts de la Rue est née en février 2019 sous l'impulsion de 3 fédérations régionales, une nouvelle fédération rejoint ce chantier en 2021. Cette commission travaille de manière inédite à l'articulation d'un chantier commun et co-construit entre 4 fédérations. Ce sont plus de 70 personnes qui participent à ce chantier depuis sa création.

La commission s'est également structurée en créant un COPIL. Elle crée des **outils** pour diffuser l'information et elle conduit des réunions auprès de l'ensemble des adhérent·e·s pour les tenir informé·e·s de ses avancées et les invite à participer à ces travaux.

La commission développe des **partenariats**, crée une **méthodologie** de travail commune, mutualise ses **réflexions**, produit des données et mène un travail de **sensibilisation** auprès des professionnel·le·s, des pouvoirs publics et du public. Elle a conduit 7 rencontres professionnelles en deux ans.

La covid-19 ne facilite pas le travail **militant**. Toutefois, la commission ne cesse de s'imaginer et de s'inventer.

En 2021, elle se lance des défis en imaginant des **formations**, répond à des **appels à projets** du Ministère et travaille à **intégrer** de nouvelles fédérations des Arts de la Rue.

5 - PARTENAIRES DES FÉDÉRATIONS

La Férue, **Fédération des Arts de la rue en Île-de-France** est soutenue pour l'ensemble de ses activités par la DRAC Île-de-France et la Région Île-de-France; et par la Ville de Paris pour la mise en place des Rues Libres.







AURA, **Fédération des Arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes** est soutenue pour l'ensemble de ses activités de structuration du réseau en région par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et par la Région Auvergne-Rhône-Alpes; par le Ministère de la Culture pour le projet Matrimoine et par la Métropole de Lyon pour l'étude-action 1% Travaux Publics.









Grand'Rue, **Fédération des Arts de la Rue en Nouvelle-Aquitaine** est soutenue pour la structuration du réseau par La Région Nouvelle-Aquitaine et au fonctionnement par le Département de la Gironde.



